



Revue Scientifique
LEADERSHIPISTES

**UNIVERSITE ET POLITIQUE POUR LA GOUVERNANCE
STRATEGIQUE DU DEVELOPPEMENT**

ISSN : 3080-7468

e-ISSN : 3080-7476

<https://doi.org/1065291/lau.acai5474>

LEADERSHIP ACADEMIA UNIVERSITY

Editions de Leadership Academia University

« EDLAU »

Revue Scientifique de LAU

Publiée par

LEADERSHIP ACADEMIA UNIVERSITY

*Centre de Recherches Interdisciplinaires
En Leadership et Bonne Gouvernance (CRILBG)*

Comité de Rédaction

Rédacteur en Chef : Prof. Laddy LOMBO SEDZO

Rédacteur en Chef Adjoint : Prof. Remy Paul EALE BOSELA EKAKHOL

Secrétariat de Rédaction : Prof. Léonin NKONGO NIUMBA

C.T. AMENGADJI OMBAKU Bonne Année

Mr. Dan EALE

Editeur Responsable : Leadership Academia University,

4963, Avenue Tombalbaye, Q/ Golf, Kinshasa/Gombe

Tél : (+243) 81 99 14 465 & (+243) 99 79 59 788

Email : infos@launiversity.cd, bonneannee@revueleadershipistes.org

Comité Scientifique

Prof. Martin Fortuné MUKENDJI MBANDAKULU, Prof. Robert N'KWIM BIBI BIKAN, Prof. Daniel KWATA AJI, Prof. Laddy LOMBO SEDZO, Prof. Jean René BOONGI, Prof. Dédé ALIANGO MARACHTO, Prof. Claver PASHI LUMANA, Prof. Remy Paul EALE BOSELA EKAKHOL, Prof. Richard MAVUELA, Prof. Néhémie WILONDJA MWILANYA, Prof. Joseph NGWABIKA, Prof. Léonin NKONGO NIUMBA, Prof. David KUTANGILA MAYOYA, Prof. Jonathan DYANDA, Prof. Pitshou YADISADILA, Dr. Défi Grâce KAWATA KIESH, CT. Bonne Année OMBAKU AMENGADJI, CT. Mymy MIDUNGU, CT Michel KIELUKUSU

Abonnements

- Afrique : 40 \$
- Europe : 60 \$
- Amérique : 50 \$

Compte bancaire : FirstBank 2052081561287

Dépôt Légal n° JN 3.02406-57338

Mise en page et Impression :

E-mail :

Kinshasa

République Démocratique du Congo

SOMMAIRE

NKONGO NUIMBA Léonin et KASONGO O. Shekina

- Enjeux stratégiques de l'économie de la connaissance en République Démocratique Du Congo : « Plaidoyer pour la mise en œuvre d'une intelligence économique.....107-119

NKONGO NUIMBA Léonin et KABONGO K. Nathan

- Estimation de la demande des produits alimentaires en République Démocratique du Congo de 2005 à 2021.....120-134

AMENGADJI OMBAKU Bonne Année

- Analyse comparative des régimes politiques de la République Démocratique du Congo institués par la constitution du 1er août 1964 et celle du 18 février 2006.....135-162

MUHINDO David

- Regards sur la décentralisation pratiquée en République Démocratique du Congo, comme instrument de bonne gouvernance.....163-192

TAMBWE SUMAILI Emmanuel

- L'apport du Leadership de Service dans la prise en charge de la paraplégie traumatique en République Démocratique Du Congo.....193-223

LOMBO SEDZO Laddy et AMENGADJI OMBAKU Bonne Année

- L'Eglise et l'Etat : un partenariat gagnant-gagnant pour la formation holistique de l'homme en République Démocratique du Congo.....224-239

KAZONGO NKOLE Jean Pierre

- L'impact du leadership éthique dans le management de la Sécurité Sociale en RDC de 2015 à 2022.....240-252

EALE BOSELA EKAKHOL Remy Paul

- **La justice sociale et son renforcement : lutte contre la pathologie des refugies économiques, l’esclavage moderne et la traite des êtres humains253-268**

« LA JUSTICE SOCIALE ET SON RENFORCEMENT : LUTTE CONTRE LA PATHOLOGIE DES REFUGIES ECONOMIQUES, L'ESCLAVAGE MODERNE ET LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS »

Professeur Dr. Remy Paul EALE BOSELA EKAKHOL¹

Résumé

La justice sociale est un principe qui a pour objectif une égalité des droits entre tous les membres de la société, et qui veille à une distribution juste et équitable des richesses entre tous. En d'autres termes, la justice sociale est fondée sur l'égalité des droits pour tous les peuples et la possibilité pour tous les êtres humains sans discrimination, de bénéficier du progrès économique et social partout dans le monde. La question de justice sociale en Afrique est importante car de nombreux pays du continent font face à des inégalités économiques, sociales et politiques importantes qui sont à la base de la fuite des cerveaux du continent et ces derniers se font constituer un lot important des réfugiés économiques en occident. Non seulement que la question de justice sociale cause la fuite des cerveaux mais elle crée un déséquilibre social qui est à la base des conflits et d'insécurité dans différents endroits du continent africain. L'Agenda 2063 de l'Union Africaine qui parle de 'l'Afrique que nous voulons dans ses aspirations 3 et 4 prônent une Afrique de bonne gouvernance, de démocratie, du respect des droits humains, de justice et du respect des lois ; une Afrique de paix et de sécurité. Ceci ne sera une réalité que si le problème de justice sociale est pris en compte par la volonté politique des décideurs.

Mots clés : Justice sociale, pathologie, réfugiés économiques, esclavage moderne, traite des êtres humains.

Abstract

Social justice is a principle that aims to achieve equal rights for all members of society, and to ensure a fair and equitable distribution of wealth among all. In other words, social justice is based on equal rights for all peoples and the possibility for all human beings without discrimination to benefit from economic and social progress throughout the world. The issue of social justice in Africa is important because many countries on the continent face significant economic, social and political inequalities which are at the root of the brain drain from the continent and these make up a significant proportion of economic refugees in the West. Not only does the lack of social justice causes the brain drain and illegal migration, it also creates a social imbalance that is at the root cause of conflict and insecurity in various parts of the African continent. The African Union's Agenda 2063, which speaks of 'the Africa we want', in its aspirations 3 and 4 advocates an Africa of good governance, democracy, respect for human rights, justice and respect for the rule of laws; an Africa of peace and security. This will only be a reality if the problem of social justice is taken into account by the political will of decision-makers in the continent.

Keywords: Social justice, pathology, economic refugee, modern day slavery, human trafficking.

INTRODUCTION

Nous vivons dans un monde où les nouvelles de la souffrance sont aussi courantes que le pain et le beurre quotidiens. Nous voyons des gens à travers le monde, ou peut-être même de l'autre côté de la rue, aux prises avec des atrocités que nous ne souhaiterions pas à notre pire ennemi. Il est facile d'éteindre la télévision ou de fermer le journal et de se dire que le monde est ainsi fait². Le concept justice est compris comme cette condition fondamentale d'un besoin, juste comme l'on sent le besoin fondamental de la nourriture pour le corps biologique.

¹ EALE BOSELA EKAKHOL Remy Paul est professeur des universités et Commissaire national des droits de l'homme.

² I. VLADOU. (2024). Envision Your Impact: Embark on a Life-Changing Human Rights Career, USIDHR, p.1.

Depuis plusieurs années, la justice sociale demeure au centre des politiques de toutes les sociétés, non seulement pour la place qu'elle occupe dans le développement de celles-ci mais aussi pour son caractère intégrateur et indispensable à l'épanouissement et au développement de chaque communauté.

Dans pareilles occasions où nous sommes appelé à joindre notre réflexion dans un sujet qui se veut d'actualité et dont la vie économique d'une catégorie des êtres humains est mise à rude épreuve chaque jour au travers les différents traitements faisant suite à la recherche effrénée d'une vie affranchie de tout souci économique, nous sommes habité par un sentiment hybride teinté d'une double connotation.

Si la première reflète l'immense joie d'aborder une problématique qui évolue dans l'espace et dans le temps, tout en rivalisant des stratagèmes pour maintenir l'humain dans un goulot d'étranglement économique qualifié d'esclavage moderne, la seconde, c'est le souci de mutualisation des efforts dans le chef des opérateurs avertis pour adapter chaque mutation du phénomène par une réponse appropriée.

L'agenda 2063 de l'Union Africaine est le schéma et le plan directeur de l'Afrique visant à transformer l'Afrique en puissance mondiale de l'avenir. C'est le cadre stratégique du continent qui vise à atteindre son objectif de développement inclusif et durable. Dans la déclaration solennelle du 50ème anniversaire de l'UA lors des célébrations du jubilé d'or de la création de l'UA/OUA en mai 2013, ladite déclaration a marqué la réaffirmation de l'Afrique dans la réalisation de la vision panafricaine pour une « Afrique intégrée, prospère et pacifique, dirigée par ses propres citoyens, et représentant une force dynamique sur la scène mondiale. L'agenda 2063 est appelée à être la manifestation concrète de la manière dont le continent entend réaliser cette vision sur une période de 50 ans allant de 2013 à 2063. L'atteinte des objectifs de l'agenda 2063 permettra-t-elle de répondre aux maux de l'esclavage moderne, de la pathologie de migration économique et de la traite des êtres humains? La première aspiration de l'agenda 2063 veut créer une Afrique prospère fondée sur la croissance inclusive et le développement durable. L'aspiration trois (3) parle d'une Afrique de bonne gouvernance, de démocratie, de respect des droits de l'homme, de justice et d'Etat de droit tandis que aspiration quatre (4) nous renseigne à propos d'une Afrique vivant dans la paix et la sécurité. Ceci exposé permet de vérifier en partie, à quel niveau nous sommes avec la réalisation desdits aspirations et objectifs en passant en revue, certains des maux secouant le continent tels que l'esclavage moderne, la pathologie de migration économique et la traite des êtres humains (*Où en sommes-*

nous dans le combat pour l'éradication de ces défis ?) en recourant à la justice sociale comme indicateur pour l'atteindre. Comme l'observe Elbaum, réfléchir à la conduite des politiques économiques et sociales, amène à s'interroger sur les principes de justice sociale, qui leur servent explicitement et implicitement de guide³.

QUID DE L'ESCLAVAGE MODERNE ?

L'esclavage existe depuis plus de 6.000 ans, d'après les études historiques. Il a été pratiqué par de nombreuses sociétés, sur tous les continents. Dans l'esclavage à des fins domestiques, l'esclave est utilisé comme serviteur ou comme objet sexuel, dans l'esclavage commercial, il devient une force de production créant des richesses pour autrui.

L'esclavage moderne est le contraste même de la justice sociale et du développement durable. Selon les estimations générales de 2021, il y a, à tout moment, 50 millions des humains en situation d'esclavage moderne, forcés de travailler ou de se marier contre leur gré. Cela concorde à près d'une personne sur 150 dans le monde. Ces estimations indiquent également que les situations d'esclavage moderne ne sont en aucun cas, passagères. On peut être pris au piège du travail forcé pendant des années, tandis que le mariage forcé équivaut le plus souvent, à une condamnation à vie⁴. Selon le rapport des Nations Unies, de nos jours, les personnes victimes de l'esclavage moderne sont estimées à cinquante (50) millions. L'esclavage moderne qualifie les pratiques d'exploitation par le travail mettant en péril la dignité et les droits humains : travail forcé, privation de liberté, déshumanisation, etc.

L'Organisation Internationale du Travail (OIT) a adopté en 1957, une convention dans l'objectif de supprimer « le travail forcé et obligatoire⁵». Dans le monde entier, les pratiques d'esclavage moderne se poursuivent avec l'exploitation sexuelle, la servitude pour dette ou le travail des enfants. La majorité des cas des formes d'esclavage moderne, sont observées dans des pays en développement, majoritairement des anciennes colonies, dans des secteurs qui exportent à l'internationale, notamment vers les anciennes métropoles. De nos jours, cette pratique devient récurrente dans les pays industrialisés qui cherchent à utiliser la main d'œuvre à bon marché et ce, au détriment des droits humains et de la dignité humaine. Le

³ M. ELBAUM, (1995). Justice Sociale, inégalité, exclusion. Revue de l'OFCE no. 53, p. 199.

⁴ OIT. 2022. Estimations Mondiale de l'Esclavage moderne : Travail Forcé et mariage forcé. Septembre 2022, nd.

⁵ OIT : Convention C105 sur l'abolition du travail forcé. Cette convention adoptée en 1957 prohibe le travail forcé y compris en cas de la sanction pour le grève, d'opinions politiques interdite ou le moyen le développement. Cette convention est ratifiée par 178 pays. Les 173 pays l'ayant ratifiée c'est-à-dire tous les États membres de l'ONU (193) sauf : Malaisie, Singapour (dénonciation de la Convention)¹ et Brunéi Darussalam, Chine, Corée du Sud, Iles Marshall, Japon, Laos, Maldives, Myanmar, Palaos, Timor-Leste, Tuvalu, Viet Nam (pas de ratification).

phénomène du travail non libre ne se limite pas aux pays en développement mais touche aussi les pays développés, par le biais des programmes migratoires que certains n'hésitent pas à qualifier d'esclavage moderne ou de servitude transitoire. La relation de la Chine avec l'Afrique est par exemple un facteur à considérer pour saisir le contexte de précarisation des formes de travail, autour de l'exploitation des matières premières⁶.

Pour mettre fin à ce phénomène, de nombreuses Organisations Non Gouvernementales et autres organisations, se mobilisent mais des relais juridiques sont nécessaires, pour encadrer les pratiques réalisées dans les chaînes d'approvisionnement.

La traite des humains donne naissance aux différentes formes d'exploitations de l'homme qui sont:

- **Le travail forcé** : la plupart des victimes de l'esclavage moderne sont soumises au travail forcé, qu'elles soient victimes de la traite (par coercition ou tromperie, puis transportées afin d'être exploitées) ou contraintes par leur famille ou leur communauté à subir cette exploitation. Ce travail forcé existe bien dans nombreux secteurs dont l'agriculture et la pêche; ou encore, dans la chaîne d'exploitations des minerais⁷.
- **La traite sexuelle** : il faut noter ici que les personnes soumises à la traite sexuelle représentent entre 5% et 10% seulement de la traite d'êtres humains, mais elles rapportent les deux tiers des profits réalisés. Elle est la forme d'esclavage la plus rentable que le monde n'ait jamais connue. La traite d'êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle, reste la forme prédominante de la traite d'êtres humains⁸;
- **Le travail servile** (ou servitude pour dette) : le travail servile est le fait pour un créancier, de faire jouer une dette pour exploiter une personne qu'il oblige à effectuer un travail qui dépasse largement la valeur de la dette. Cette forme de travail est monnaie courante dans la plupart des pays actuellement ;
- **Le travail forcé des enfants** : si certaines formes de travail des enfants sont légales, d'autres en revanche, tiennent de l'esclavage ou des pratiques assimilables à l'esclavage ; l'utilisation des enfants dans les chaînes d'approvisionnement, est une violation grave des droits de l'enfant.

⁶ Alexis Martig et Francine Saillan.2017. L'esclavage Moderne : Une question Anthropologique ? In Anthropologie et Sociétés, p. 18.

⁷ World Health Organization. 2012. *Comprendre et lutter contre la violence à l'égard des femmes: La traite des personnes*, p.1.

⁸ OIM.2020. Etat de la migration dans le monde 2020, p. 102.

- **Le recrutement d'enfants soldats** : il s'agit du recrutement ou de l'utilisation illicite d'enfants par des forces armées pour en faire des combattants ou les forcer à travailler d'une autre façon. Certains enfants soldats font aussi l'objet d'exploitation sexuelle par des groupes armés.

QUID DES REFUGIES ECONOMIQUES ?

Il est à noter que les mobilités humaines ont toujours constitué une forme évidente de l'expression de la liberté des peuples à la recherche de nouveaux sites d'établissement pouvant sécuriser leur situation, à la fois économique, politique, sociale et juridique. La migration est devenue, dès lors, une question prioritaire, avec plus de 272 millions de migrants internationaux aujourd'hui (OIM, 2020).

La migration est un phénomène qui ne laisse personne indifférent et qui se perçoit, sous certains cieux, comme une question prioritaire. Il s'avère important de remarquer que la Communauté Économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest, est en avant-garde des questions migratoires contemporaines, dès lors que cette sous-région du continent africain constitue l'une des zones principales de départ des candidats à l'immigration clandestine actuellement recensés dans le continent européen.

Lorsqu'une personne assume le risque d'émigré, c'est parce qu'elle est convaincue qu'il existe un grand espoir d'améliorer sa vie présente, et cette espérance est comme un moteur qui se met en marche pour réaliser le grand saut, non pas physique en kilomètres, mais plutôt émotionnel. Cette migration crée, évidemment, un ensemble d'opportunités aussi bien pour les migrants que pour les pays concernés, ayant la capacité d'offrir une amélioration des conditions de vie, ainsi que l'acquisition de nouvelles compétences et perspectives d'emploi. En Italie par exemple, l'on parle de crime de paix en qualifiant l'immigration irrégulière en disant qu'elle stigmatise les flux irréguliers, mais ne les remplace pas par des entrées régulières, donnant ainsi de la vigueur à la grammaire de l'invasion incontrôlée. Elle sauve des vies humaines quand elle le veut ou le peut, mais rejette et retient des personnes⁹.

Malgré les spécificités intrinsèques de chaque Etat, les causes profondes des migrations extracommunautaires voire extracontinentales africaines, semblent être communes à tous les pays de départ des migrants. Nous pouvons rappeler ici quelques-unes de principales

⁹ G. BUONCOMPAGNI. (2019). Communication Pathologies and Human Rights: Understand Crimes of Peaces. *In World Journal of Science*, Vol. 6, no. 1, 2019, p. 2.

raisons qui poussent les filles et fils de l'Afrique à vouloir délaisser leurs origines, bravant ainsi toutes sortes des contraintes et/ou obstacles.

De façon plus énumérée, les raisons généralement avancées sont les suivantes :

- La recherche de meilleures conditions de vie ou même de survie ;
- Le manque d'opportunités réelles d'emploi, pour les jeunes notamment ;
- L'inadéquation des compétences professionnelles et marché du travail local ;
- Le poids de la tradition et les facteurs sociaux ;
- La réunification des membres de la famille, en ce qui concerne les femmes ;
- La situation politique (instabilité politique de certains pays de la région) ; attaques et persécutions sélectives (ethniques, orientation sexuelle, idéologie politique ou religieuse) ; corruptions sous différentes formes, injustice sociales (classicisme) ; etc.
- Les obstacles ou restrictions pour l'obtention de visa d'entrée en Europe, comme dans la zone Schengen ;
- Le mirage de l'El Dorado (image irréaliste sur les chances d'obtenir le droit d'asile en Europe ; les fausses facilités de trouver un emploi bien rémunéré en un temps record ; les supposées possibilités de se marier à un/e européen/ne pour ainsi recevoir ses papiers ;
- Les réseaux mafieux et trafiquants des migrants (passeurs et autres intermédiaires donnent une fausse image de l'Europe) ; sans oublier non plus les informations fournies par certains migrants qui ont réussi à atteindre l'objectif visé par les candidats et qui, le plus souvent, maquillent la réalité de leur vie actuelle dans les nouveaux pays de résidence ; en plus des opinions des familles, des amis et des réseaux sociaux.

A l'instar de ces raisons, nous pouvons ajouter d'autres qui portent un caractère : économiques, politiques, naturelles, institutionnelle, éducationnelles, psychologiques, volontaires, diplomatiques, affaires ou réunions.

Les migrations intercontinentales, extracontinentales et l'exode rural, s'accroissent dans ce 21^{ème} siècle. Cette réalité a comme causes : économiques, politiques, naturelles,

institutionnelles, éducationnelles, psychologiques, volontaires, diplomatiques, d'affaires ou de réunion¹⁰.

- a) **Causes économiques** : 84% de l'économie mondiale est détenue par les G20 et les 16% sont réparties dans les 175 autres pays restant du monde.
Malgré des progrès économiques réalisés dans toutes les régions du monde, bon nombre de pays de l'Afrique et de l'Asie du Sud, demeurent sous le seuil de la pauvreté ;
- b) **Causes politiques** : ces causes portent sur le manque de démocratie participative et d'inclusion des migrants aux processus de développement du pays d'accueil, le manque de volonté politique pour l'autonomisation des gouvernements locaux, les persécutions et l'absence d'institutions spécialisées pour lutter contre le racisme, la xénophobie et toutes les formes d'intolérance et protéger les migrants et les victimes de trafic ;
- c) **Causes naturelles** : ces causes se caractérisent par les catastrophes naturelles et les effets du changement climatique ;
- d) **Causes institutionnelles** : ces causes s'expliquent par le fait que beaucoup de pays n'ont pas d'institutions spécialisées chargées des problèmes migratoires avec des centres sociaux d'accueil pour la collecte des données, d'assistance et de protection.
- e) **Causes éducationnelles, psychologiques, volontaires, diplomatiques, d'affaires ou de réunions** : elles sont relatives aux systèmes éducationnels non adaptés créant ainsi une inadéquation Emploi-formation, le chômage et au suivisme des autres de la diaspora.
Elles concernent le commerce, le tourisme, la religion, les études, les visites, les réunions et les migrations diplomatiques.

Il faut remarquer que sur le plan statistique des questions migratoires africaines, il reste encore beaucoup à faire. Le manque de données réelles et actualisées sur les migrants, fait que les informations les plus objectives, jusqu'à présent, ne soient que celles concernant les migrants de retour. Et même à ce niveau, les chiffres ne coïncident pas souvent lorsqu'ils sont présentés par différentes institutions qui s'intéressent au phénomène.

Il sied de signaler aussi que le projet migratoire individuel et personnel en Afrique, se transforme souvent, très rapidement, en un projet familial ou communautaire. Tout le monde apporte ce qu'il peut pour qu'un des membres de la famille ou de la communauté puisse réaliser ce projet dont les bénéfices futurs sont supposés rejaillir sur tous.

¹⁰ ADET. 2013. *Special Consultative Status with United Nations, Economic and Social Council in 2013 and OSAA*, p.1.

Les conséquences de ces migrations s'expliquent par le fait que, héritiers du capitalisme, beaucoup de gouvernements des pays africains en ce qui nous concerne, s'enrichissent au détriment des pauvres populations. La dictature, l'absence de la démocratie, la pauvreté, le chômage et la malnutrition, deviennent le vécu quotidien des populations. Les conflits, les guerres, les soulèvements populaires, les coups d'Etat, le terrorisme, les conséquences du changement climatique, le manque du civisme, l'intolérance, le racisme, la xénophobie, l'esclavage moderne : le trafic humain et commercial, le mariage forcé, le travail des enfants, l'esclavage sous contrat etc. en sont ses manifestations.

C'est au regard de toutes ces formes d'aliénation et de privation de liberté de l'individu que les Nations Unies se sont retrouvées, il y a de cela quelques décennies, en Assemblée Générale pour se pencher sur les droits de l'homme. Ce fut la déclaration universelle des droits de l'homme en 1948, suivi des conventions relatives au statut des réfugiés en 1951 et son protocole en 1967, aux droits de tous les travailleurs migrants et les membres de leurs familles en 1990 et la convention sous toutes les formes de discrimination raciale en 1965.

La déclaration politique des chefs d'Etat et de Gouvernement à New York le 22 septembre 2011, en faveur de la lutte contre l'exclusion, le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et toutes les formes contemporaines d'esclavage, n'a produit aucun effet. Elle est restée lettre morte dans plusieurs pays.

La non domestication de ces conventions et déclarations des Nations Unies, fait que la migration intercontinentale, extracontinentale et l'exode rurale sont devenues aujourd'hui pour les jeunes un moyen de se sauver de la pauvreté. Ainsi, dans le continent africain, des villages se vident de leurs jeunes, en faveur des villes dont les statistiques deviennent de plus en plus importantes engendrant d'autres problèmes de survie et d'infrastructures socio-économiques et des conséquences imprévisibles pour les nations. Ces migrations sont accentuées dans le monde et particulièrement, en Afrique.

QUID DE LA JUSTICE SOCIALE ?

La justice sociale d'après la perception des Nations Unies, est fondée sur l'égalité des droits pour tous les peuples et la possibilité pour tous les êtres humains sans discrimination, de bénéficier du progrès économique et social partout dans le monde. Elle vise à assurer l'égalité des chances, des droits et des opportunités pour tous les membres de la société. Cela implique la réduction des inégalités économiques, d'accéder à des services de base tels que la santé,

l'éducation, et la promotion de la dignité humaine à travers des politiques et des pratiques équitables.

Elle donne la garantie à tous les individus, indépendamment de leurs origines, de leurs races, de leurs religions ou de leurs situations économiques, d'avoir les mêmes droits et opportunités. Cela signifie qu'ils devraient tous avoir un accès égal aux ressources et aux avantages du développement économique et social, quel que soit l'endroit où ils se trouvent dans le monde. En d'autres termes, la justice sociale crée un environnement où chacun peut réaliser son plein potentiel et bénéficier des atouts réalisés par la société dans son ensemble.

LA JUSTICE SOCIALE : UN CONCEPT ANCIEN REACTUALISE

Malgré son retour très contemporain, cette idée date des philosophes grecs et notamment d'Aristote. Le philosophe grec a inventé ou, à défaut, relaté les pensées philosophiques concernant cette notion. Il différenciait trois types de justice sociale : la justice sociale distributive, la justice sociale réparatrice et la justice sociale commutative. De nos jours, la volonté de justice sociale semble de plus en plus, se formuler suivant deux volets bien distincts. Le premier, auquel on pense plus couramment, participe, en général de revendications qui visent surtout à assurer un juste équilibre dans la redistribution des biens et des ressources disponibles entre les riches et les pauvres, entre capitalistes et laborieux, et entre les pays économiquement avancés et les pays du tiers et du quart monde¹¹.

La justice sociale distributive fait intervenir l'idée d'une proportionnalité dans la distribution des biens et des récompenses en tenant compte des efforts que chacun a entrepris pour les obtenir. Cette justice peut s'apparenter à la justice sociale bismarckienne, qui est présente dans les systèmes de santé en France et en Allemagne. En effet, en cas de risque social avéré, les individus reçoivent un montant de prestations sociales fonction du montant cotisé. Cela s'apparente aux aides assurantielles.

A l'inverse, la justice réparatrice vise à corriger les situations initiales des agents pouvant les désavantager par rapport à d'autres agents. Ce type de justice s'apparente aux revenus minima mis en place par le gouvernement pour assurer une allocation de subsistance aux individus ne pouvant pas travailler. Cela fait référence aux aides d'assistance dans certains des pays occidentaux. Par ailleurs, la justice sociale commutative est une justice sociale de l'échange, elle promeut un échange égalitaire et respectueux entre les agents économiques.

¹¹ N. FRASER. (1998). Penser la Justice Sociale : Entre Redistribution et Revendications Identitaires. *In Politique et Société*, vol. 17, no. 3, 1998, p. 9.

LA JUSTICE SOCIALE : UNE IDEE RATIONNELLE ?

La justice sociale est ancrée dans nos vies au quotidien. Elle procure une certaine sécurité économique naturelle nécessaire aux citoyens. De ce fait, selon les travaux de John Rawls dans son ouvrage la Théorie de la justice, il s'avère que toutes les sociétés et tous les agents économiques sont rationnellement attirés vers des systèmes de justice sociale. Le philosophe américain démontre cela grâce à la fiction du voile d'ignorance. Ce dernier permet à chaque citoyen de décider des principes de justice sans savoir quelle place il occupera dans la société.

A partir de ce modèle fictif, les individus choisissent d'une part, de mettre en place, un système d'assistance pour les plus démunis pour assurer l'égalité des chances et leur permettre de sortir d'une situation économique et sociale peu désirable. D'autre part, ces individus sont enclins à mettre en œuvre, un système d'assurance afin d'assurer la prise en compte par la société, des risques sociaux pouvant handicaper un individu indépendamment de sa volonté.

Ainsi, l'exemple du voile d'ignorance développé par John Rawls nous montre que la justice sociale est une idée développée rationnellement par les individus lorsqu'ils n'ont aucun moyen de connaître leur place dans la société. Toutefois, du fait de la hausse inédite des inégalités, les fondations égalitaires de la société sont aujourd'hui remises en cause. La désagrégation de ces fondations conduit à une remise en cause de la justice sociale qui serait pour de nombreux économistes, mauvaise pour l'efficacité économique et la sacrée croissance.

Depuis plusieurs années, la justice sociale demeure au centre des politiques de toutes les sociétés, non seulement pour la place qu'elle occupe dans le développement de celles-ci mais aussi, pour son caractère intégrateur et indispensable à l'épanouissement et au développement de chaque communauté.

La déclaration universelle des droits de l'homme, adoptée par l'Assemblée Générale des Nations Unies, affirme que : « Nul ne sera tenu en esclavage ni en servitude ; l'esclavage et la traite des esclaves sont interdits sous toutes leurs formes ». Cette affirmation qui porte un caractère universel n'est pourtant en rien une réalité de nos jours.

LE PARADOXE AFRICAIN DE LA JUSTICE SOCIALE

Les Nations Unies ont déclaré le 20 février Journée mondiale de la justice sociale pour aborder des problèmes tels que la pauvreté, l'exclusion, les inégalités, le chômage et le manque de protection sociale, des défis souvent rencontrés en Afrique¹². Il est aussi important de signaler que la justice sociale mondiale dépendra largement de ce qui se passera en Afrique, vu que près de la moitié de la population africaine a moins de 19 ans et qu'un quart de la population mondiale devrait vivre sur le continent d'ici 2050.

Quels sont les besoins de la jeunesse africaine pour réaliser ses rêves, et quels défis doit-elle surmonter ?

La réponse à cette question permet de répondre à la préoccupation de savoir comment la justice sociale peut être un instrument de stabilisation des peuples et de réduction des phénomènes qui rongent la société africaine parmi lesquels l'esclavage moderne, la pathologie des réfugiés économiques et la traite des êtres humains.

La problématique de la mise en œuvre de la justice sociale est complexe et multifacette. Elle implique des défis tels que l'accès équitable aux ressources, la lutte contre les discriminations, la réduction des inégalités économiques et sociales, ainsi que la promotion des droits fondamentaux pour tous les membres de la société. Des obstacles tels que les intérêts divergents, les structures de pouvoir inégalitaires et les politiques publiques inefficaces, peuvent entraver la réalisation de la justice sociale. Trouver des solutions durables nécessite souvent des efforts concertés à travers des politiques inclusives, des programmes de sensibilisation et des réformes institutionnelles visant à promouvoir l'égalité des chances et à garantir la dignité humaine pour tous.

LES VECTEURS DE LA MIGRATION ECONOMIQUE, L'ESCLAVAGE MODERNE ET LE TRAFFIC HUMAIN.

La distribution inégale du revenu national

Le manque d'équilibre dans la distribution des ressources est une de grandes faiblesses des sociétés africaines. Un accès équitable à des opportunités, à un emploi décent, aussi aux droits qu'on a au sein d'une société qui doit bien entendu. Il s'agit de garantir pour chaque individu, l'équité par rapport à ce dont il a droit.

¹² Podcast, l'avenir du Travail. 2024. *La jeunesse pour la justice Sociale en Afrique*, 2024, p. 1.

La justice sociale représente également l'égalité au sein de la société. En commentant sur justice sociale, Gonthier argumente que les sociétés démocratiques se caractérisent par la préférence inconditionnelle qu'elles accordent aux valeurs égalitaires¹³. Ça implique de reconnaître et de remédier aux disparités sociales flagrantes qui persistent dans de nombreux domaines. Le besoin d'équité en termes de ressources et d'opportunités. En Afrique, les jeunes subissent de plein fouet, le fait que nos États n'arrivent pas à atteindre cette justice sociale. Que ce soit dans l'accès à l'éducation, la santé, l'accès à l'emploi qu'une ressources de différentes natures.

Il est de coutume de dire en Afrique que 15% seulement de la population consomment le revenu de 85% de la population. C'est une situation malheureuse que traverse la plupart des sociétés africaines. Le revenu national fait le bonheur de la classe dirigeante au détriment des populations qui n'ont des choix que de tenter l'aventure vers l'occident. Dans ce processus, l'Afrique perd ses cerveaux et ne profitent pas de la main d'œuvre que représente sa population jeune.

Le manque d'emploi décent

L'emploi décent pour tous pourrait décourager la migration économique et ses corollaires. Le manque d'emploi décent est l'un des vecteurs importants qui entraîne les situations de migration économique et autres. Des jeunes avec les yeux pleins d'avenir, ne trouvant pas leur compte en Afrique préfèrent tenter l'aventure pour trouver une vie meilleure et transformer celle de leurs familles. De l'autre côté, les passeurs et les réseaux criminels guettent tous ces jeunes et ils parient sur la pauvreté et la naïveté pour les attirer vers eux. Dans l'espoir d'une vie meilleure en occident, des jeunes sacrifient leurs maigres économies. Les aides internationales doivent passer de l'assistanat au développement pour se focaliser sur la création d'emplois durables en Afrique par exemple.

Pour avoir accès à un emploi décent, il n'est pas juste question d'avoir accès à un travail quotidien où l'on aurait un salaire, mais, il s'agit d'avoir aussi ses droits en tant que citoyen. Par exemple, si l'on est employé par quelqu'un, il faut que l'on ait une assurance-maladie, que si jamais vous êtes dans une situation de maladie, vous avez droit à la santé, que vous ayez la capacité de construire une famille, d'avoir la possibilité que vos enfants et vos

¹³ F. GONTHIER. (2008), La Justice sociale entre l'égalité et la liberté. In *Revue Française de Science politique*, 2008, p. 285.

proches aient accès à l'éducation et la santé également. C'est tout un package dont les citoyens en ont besoin pour se sentir épanoui dans le travail qu'ils sont en train de faire.

Pour aider les populations à accéder aux opportunités dans le contexte actuel en Afrique, il faut booster l'entrepreneuriat. Cela permet de combler le manque d'emplois productifs et décents. La croissance en Afrique n'a pas été inclusive. Elle n'a pas généré suffisamment d'emplois décents pour tout le monde, et surtout pour les jeunes qui sont les premiers touchés par la traite des êtres humains et le phénomène de réfugiés économiques.

Il est évident qu'il n'y a pas assez d'emplois pour pouvoir absorber toute la masse des demandeurs d'emplois ou pas, qui arrivent sur le marché du travail chaque année. L'entrepreneuriat qui est caractérisé principalement avec les emplois informels, a la capacité d'absorber tant soit peu le taux des jeunes en chômage. Par conséquent, il faut des programmes appuyés par des gouvernements pour booster l'entrepreneuriat.

Pour ralentir les maux de l'esclavage moderne et des réfugiés économiques, il y'a aussi lieu de faire la promotion de la participation citoyenne. Il y a de cela deux années passées, la Conférence des Eglises de Toute l'Afrique (CETA), avait initié un programme intitulé « **Afrique ma demeure et mon avenir** », un programme qui rassemblait des centaines des jeunes venant de différents pays du continent pour discuter du patriotisme et les opportunités que peut offrir le continent. L'Association des Evangéliques en Afrique (AEA) développe à son tour le concept « **l'Afrique que Dieu veut** » auprès de ses églises et institutions membres pour faire comprendre aux jeunes et hommes et femmes l'amour de Dieu et le plan merveilleux que Dieu a pour le continent africain. Les initiatives des projets pareilles sont nombreux dans le milieu des confessions religieuses, quitte aux gouvernements africains d'appuyer des telles initiatives pour le maintien des populations jeune dans le continent.

Qu'à cela ne tienne, au Maroc, il existe beaucoup de politiques de promotion de l'entrepreneuriat pour justement, encourager la création d'entreprises et favoriser l'innovation. La société civile joue un rôle crucial sur l'implémentation de formation et s'occupe de l'implémentation des programmes. Mais ce que fait le Maroc n'est possible que grâce à l'accès aux fonds et aux financements.

Il est important d'impliquer toutes les parties de l'écosystème et de mobiliser toutes les parties prenantes vers la cause de la justice sociale.

Si on constate les problèmes ou les défis épinglés, c'est tout d'abord un problème économique aussi, logiquement, les solutions doivent être des solutions au niveau d'économie.

UNE JUSTICE AFRICAINE MALADE

Le Président congolais Felix Antoine Tshisekedi s'est référé le 22 février 2024 dans un point de presse, à la justice congolaise parlant d'une justice malade. Des politiques progressistes existent pour traquer les réseaux qui font la traite des êtres humains mais certains de ces réseaux sont protégés par des dirigeants puissants qui sont des politiciens et des membres de l'armée qui choisissent de fonctionner comme des cartels. Mais la lutte pour mettre fin à la problématique de la traite des êtres humains s'étend de l'Afrique à l'occident et exige une coordination d'efforts au niveau international.

QUEL RÔLE POUR LES EGLISES, LES AUTRES CONFESSIONS RELIGIEUSES ET LES DIRIGEANTS POLITIQUES ?

En République démocratique du Congo beaucoup de gens pensent que le problème de l'Afrique ce ne sont pas les textes juridiques. On pense que l'Afrique a de bons textes mais la mise en œuvre pose problème. Comme l'Afrique a de bonnes politiques publiques pour la plupart innovantes, mais, dont la mise en œuvre fait défaut. Certaines de ces politiques sont captivées par les dirigeants qui ne les utilisent qu'à leur profit.

A titre d'exemple, si la plupart des constitutions africaines reconnaissent les droits équitables d'accès à l'emploi, les mécanismes d'application font défaut et l'accès à l'emploi se fait pour la plupart de cas, sur recommandation. Et cela crée beaucoup de mécontents.

En politique, le système de quota a gagné la politique africaine et des poignets des citoyens puissants distribuent les opportunités à qui leur bon semble. Des intelligences qui sortent de l'université avec un potentiel ne trouvant pas leur compte, prennent le chemin de migration.

Pour certaines sociétés en Afrique, la migration des peuples vers l'occident présente un intérêt économique. Ces sociétés ont tendance à encourager le phénomène d'immigration clandestine en recourant à toute forme d'excuses sans tenir compte du lourd bilan humain et des droits humains, à savoir que seul 1/3 de migrant sera en mesure d'atteindre l'Europe en passant par les eaux et que les chances de réussite en occident sont toutes aussi moindres.

L'Église et les autres confessions religieuses ont une grande responsabilité dans leurs rôles prophétiques. Dans certaines sociétés, même les confessions religieuses ont démissionné de leurs rôles alors que celles-ci doivent être le dernier rempart vers lequel le peuple court devant l'oppression et l'injustice. L'Église et les autres confessions religieuses ont le rôle de sensibiliser sans relâche les populations contre les risques d'esclavage moderne et de la traite des êtres humains et elles doivent sensibiliser les politiciens contre les pratiques de la corruption et la répartition inégale des ressources.

CONCLUSION

En conclusion, la justice sociale en Afrique, est un enjeu crucial pour le développement et la stabilité du continent. Les confessions religieuses ont donc un rôle important à jouer en collaboration avec les gouvernements africains pour la promotion de la justice sociale et la défense des droits des plus vulnérables. Et ceci en s'en s'engageant activement dans des actions concrètes pour lutter contre la pauvreté, les inégalités et les injustices. L'Église et les autres confessions religieuses peuvent contribuer à bâtir une société plus juste et équitable en Afrique si et seulement si les gouvernements leur tendent une main franche de collaboration.

Les réfugiés économiques en Afrique font face à de nombreux défis et difficultés en raison de la pauvreté, du chômage et de l'instabilité politique dans leur pays d'origine. Ils cherchent à améliorer leurs conditions de vie en migrant vers des pays plus développés, mais se heurtent souvent à la xénophobie, à la discrimination et à des politiques restrictives en matière d'immigration. Il est essentiel que les gouvernements africains et la communauté internationale travaillent ensemble pour trouver des solutions durables pour aider ces populations vulnérables à reconstruire leur vie et à contribuer positivement à la société. Il est important que les gouvernements africains se pensent dans une réflexion profonde au sujet du bien être leurs populations.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ADET. (2013). *Special consultative status with United Nations, Economic and Social Council in 2013 and OSAA* (pp. 1–4).

Buoncompagni, G. (2019). Communication pathologies and human rights: Understand crimes of peace. *World Journal of Science*, 6(1), 1–5.

Elbaum, M. (1995). Justice sociale, inégalité, exclusion. *Revue de l'OFCE*, (53), 197–247.

Fraser, N. (1998). Penser la justice sociale : Entre redistribution et revendications identitaires. *Politique et Société*, 17(3), 9–36.

Gonthier, F. (2008). La justice sociale entre l'égalité et la liberté. *Revue Française de Science Politique*, 58, 285–307.

Martig, A., & Saillan, F. (2017). L'esclavage moderne : Une question anthropologique ? *Anthropologie et Sociétés*, [pages à compléter], 9–27.

Organisation Internationale du Travail (OIT). (n.d.). *Convention C105 sur l'abolition du travail forcé*.

Organisation Internationale du Travail (OIT). (2022). *Estimations mondiales de l'esclavage moderne : Travail forcé et mariage forcé*.

Organisation Internationale pour les Migrations (OIM). (2020). *État de la migration dans le monde 2020*. [Publié en septembre 2022].

Podcast L'avenir du travail. (2024, 19 février). La jeunesse pour la justice sociale en Afrique.

Vladou, I. (2024). *Envision your impact: Embark on a life-changing human rights career*. USIDHR.

World Health Organization. (2012). *Comprendre et lutter contre la violence à l'égard des femmes : La traite des personnes*.